SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

Charte graphique du SDE76 & ses principes d'utilisation

La réalisation de cette charte graphique vise à améliorer l'identité du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76). L'utilisation de cette charte demande le respect et l'application des principes clairs qui y sont énoncés.

© Conception & réalisation : Service communication SDE76 - Directeur de publication : Patrick De Wit, Directeur SDE76 - Mise en page : Anaïs Cotrelle chargée de communication SDE76 - Illustrations et photographies : Service communication SDE76 - 15/03/18.

Sommaire

Chapitre 1. Le Logotype	p 3-7
Chapitre 2. L'univers colorimétrique	p 8-13
Chapitre 3. Le placement du logo	p 14-22
Chapitre 4. Les typographies	p 23-25
Chapitre 5. L'iconographie	p 26-28
Chapitre 6. Les objets promotionnels et institutionnels	p 29-33
Chapitre 7. L'habillage des véhicules	p 34-35

Chapitre 1

Le Logotype

- Le logotype et sa signification
- Les zones de protection et taille minimale
- Les versions monochromes
- Les applications sur fond photo

Le Logotype

Le logotype et sa signification

Pour une meilleure utilisation du logotype du SDE76, veuillez contacter le service communication du SDE76 afin que celui-ci vous fournisse le logo en qualité optimale, ainsi que ses principes d'utilisation.

SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

Le logotype est notre emblème, il affirme l'identité du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76).
Il symbolise notre rassemblement sous un même esprit, vers un objectif commun, autour d'une même vision.
Notre logotype associe par un jeu de couleurs, le bleu incarnant la façade maritime du département, le vert soulignant la ruralité et l'orange symbolisant le feu et par extension l'énergie.
Son origine graphique réside dans ses deux traits évoquant le monde rural et urbain cheminant ensemble au sein du département. Ces traits orientés vers la droite indiquent que le SDE76 évolue en permanence pour accompagner la mutation du secteur de l'énergie.

Le Logotype

Les zones de protection et taille minimale

Cartes de visite

Documents MAGE

Une zone de protection est définie, elle correspond à la hauteur du rectangle du haut du logotype : 9 mm
Elle doit être systématiquement respectée. Aucun élément graphique ou textuel ne doit y pénétrer.

La taille de lisibilité minimum du logotype est de 27.5 mm pour le print et 78 pixels pour le web.
Quelques exceptions :

- pour les cartes de visite : 14 mm
- pour les documents du MAGE : 23 mm

Le Logotype

Les versions monochromes

Autorisées :

Interdites :

Les versions monochromes sont réservées lorsque les contraintes techniques et de charte ne permettent pas d'utiliser le logo en couleur.
Attention à bien assurer le contraste entre le fond et le logotype.
En cas d'utilisation des versions monochromes bleues et noires, attention à bien assurer le contraste entre le fond et le logotype.
Merci de contacter le service communication du SDE76 afin d'obtenir les versions monochromes du logo.

La version sur fond blanc (logo couleur, monochrome bleu ou noir) est à utiliser prioritairement. Il est interdit d'appliquer un fond à notre logo, ou de positionner notre logo sur un fond de couleur.

Le Logotype

Les applications sur fond photo

Le logo s'applique en couleur sur un fond rond en bas à droite de la photo quand celui-ci est blanc. La zone de protection peut être étendue (pointillés) pour une meilleure lisibilité si besoin.

Ne pas appliquer le logo couleur sur un fond trop clair celui-ci risquerait de ne pas être lisible.

Chapitre 2
L'univers Colorimétrique

- Les couleurs principales

L'univers Colorimétrique

Les couleurs principales

Le bleu SDE76 | Le vert SDE76 | Le orange SDE76 | Le blanc SDE76

La palette ci-dessus constitue le repère identitaire du SDE76.
Le blanc sera utilisé majoritairement en fond

L'univers Colorimétrique

Les couleurs principales

C	100		
M	57		
J	0		
N	38	L	23
		a	-7
		b	-39
R	0		
V	69		
B	124		
		Pantone	
# 00457C		541C	

Le Bleu SDE76

L'univers Colorimétrique

Les couleurs principales

C	29		
M	0		
J	100		
N	0	L	88
		a	-17
		b	72
R	202		
V	212		
B	0		
		Pantone	
# CAD400		380C	

Le Vert SDE76

L'univers Colorimétrique

Les couleurs principales

Le Orange SDE76

C	0		
M	68		
J	88		
N	0	L	69
		a	50
		b	58
R	237		
V	108		
B	42		
		Pantone	
# ED6C2A		164C	

C	11		
M	83		
J	100	L	69
N	2	a	50
		b	58
R	210	Pantone	
V	69	164C	
B	22		
# D24516			

C	11		
M	83		
J	100	L	69
N	2	a	50
		b	58
R	210	Pantone	
V	69	164C	
B	22		
# D24516			

Dégradé 50 %

L'univers Colorimétrique

Les couleurs principales

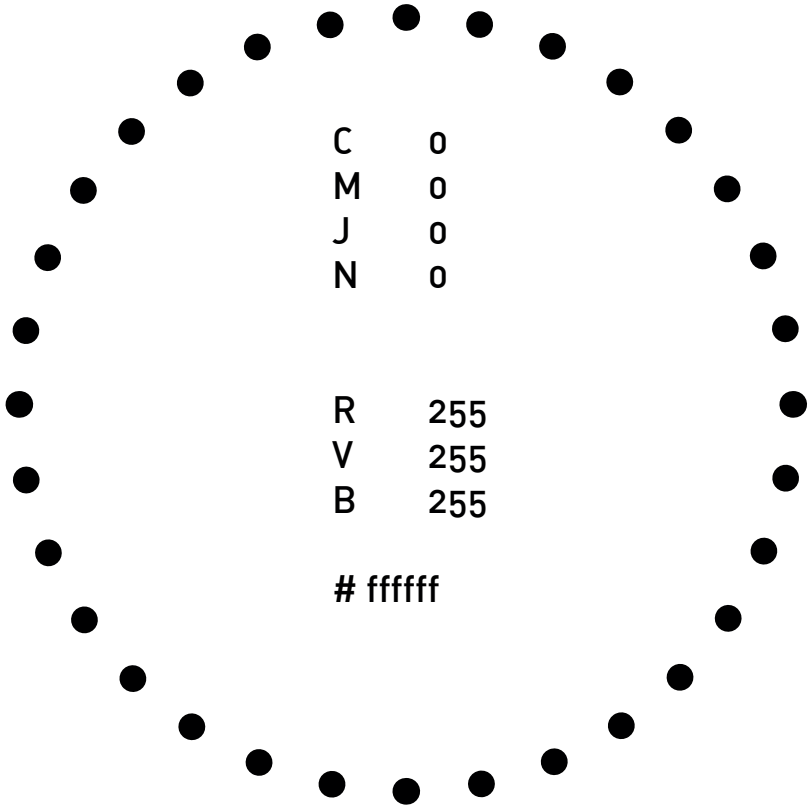

Le Blanc SDE76

Le plus souvent il est utilisé en couleur de fond.

Chapitre 3
Le Placement du logo

- Le SDE76 est l'annonceur principal
- Le SDE76 est partenaire de l'information

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal

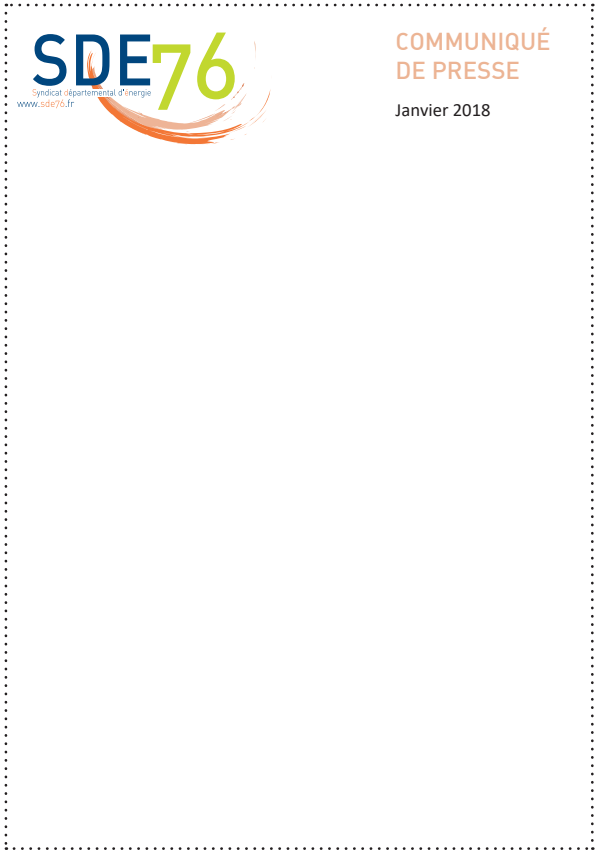

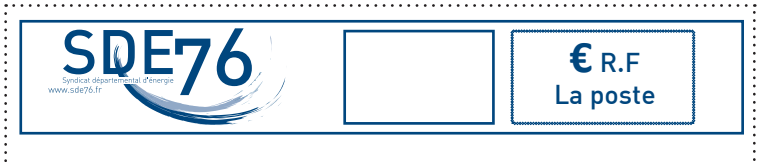

Le placement classique pour les documents informatifs et administratifs, les documents de communication et les enveloppes affranchies.

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal

SDE76	**Maître d'ouvrage : Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime**	
	N° dossier : **M122**	CLE 3. CPC – CLE du Pays de Caux **Trémauville – Rue du Petit Hameau** Effacement de réseau + Eclairage Public
ETUDE APD : ORDRE DE SERVICE N°1		

Dans le cadre du marché à bons de commande du 26 mai 2016 rendu exécutoire après dépôt à la préfecture de Rouen le 18 juillet 2016 (période d'application du 01/11/2016 au 31/10/2017 avec possible reconduction jusqu'au 31/10/2020), l'Entreprise **Garczynski Traploir Yvetot** est invitée :

- à prendre connaissance des pièces complémentaires jointes au courrier électronique adressé à **gtyvetot@yvetot.g-t.fr** :
  - N° DT : 2017022204549DA8,
  - Solution Technique de Référence.
- à prendre toutes les dispositions utiles pour mener à bien l'exécution de l'ETUDE APD portant sur les points suivants :

Réseaux électriques :
- Etablissement de 493 ml de réseau souterrain haute tension ;
- Etablissement de 325 ml de réseau souterrain basse tension ;
- Pose de 2 postes HTA/BT de type PSSA équipés d'un transformateur 100kVA ;

Réseau d'éclairage public :
- Etablissement de 480 ml de réseau souterrain d'éclairage public.

Génie civil de télécommunication (Convention A) :
- Etablissement de 480 ml de génie civil de télécommunication.

Matériel d'éclairage public :
- Création d'1 armoire d'éclairage public au sol équipée(s) d'un(e) horloge astronomique ;
- Pose d'1 mât(s) cylindro-conique de 7 mètres équipé(s) d'1 lanterne(s) LED 50 Watts montée(s) sur mât.

Date de début d'OS	Délais d'OS	Date de fin d'OS
30 novembre 2017	5 semaines	04 décembre 2017

L'entrepreneur devra, sous peine de forclusion, faire connaître ses observations par écrit dans les quinze jours qui suivent la remise du présent ordre.

Rouen, le 23 octobre 2017
Pour le Président et par délégation,
Le Responsable de Secteur,
Nicolas CLERAUX

ACCUSE DE RECEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE N°1
L'entrepreneur doit retourner l'ensemble de l'Ordre de Service n°1 au Syndicat Départemental d'Energie.

Je soussigné....., reconnais avoir reçu le …../…../…… l'Ordre de Service n° 1 à date d'effet du **30/10/2017** et date de fin le **04/12/2017**.

A..... , le ..... (Cachet et signature)

SDE76 – 240 rue Augustin Fresnel – ZAC plaine de la Ronce – 76230 ISNEAUVILLE
Tél. 02 32 08 04 04 – Fax 02 32 08 05 00 – courrier@sde76.fr

SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

Monsieur le Maire
Commune de Trémauville

147 rue de la Mairie
76640 TREMAUVILLE

CONVENTION FINANCIERE

CLE 3. CPC – CLE du Pays de Caux
Trémauville, Rue du Petit Hameau
Réf. Dossier : Eff+EP-2017-0-76710-**M122 (AVP version 1-1)**

Suivi technique : Nicolas CLERAUX
nicolas.cleraux@sde76.fr / 02.32.08.26.38
Suivi administratif : Pascaline SANNIER
pascaline.sannier@sde76.fr / 02.76.2784.92

Rouen, le 23 octobre 2017

Monsieur le Maire,

Suite à la réception dans nos services de votre délibération approuvant le projet cité en objet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint quatre exemplaires de la convention correspondante.

En cas d'accord de votre part, je vous serais reconnaissant de bien vouloir retourner sous trois semaines trois exemplaires de cette convention datés et signés au SDE76 – 240 rue Augustin Fresnel – ZAC plaine de la Ronce – 76230 ISNEAUVILLE.

Je vous précise que les arrêtés de subvention ne seront délivrés et les commandes de travaux ne seront préparées qu'une fois la convention retournée signée.

Enfin, il vous appartient de conserver un exemplaire de cette convention pour votre dossier.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Responsable de Secteur,

Nicolas CLERAUX

SDE76 – 240 rue Augustin Fresnel – ZAC plaine de la Ronce – 76230 ISNEAUVILLE
Tél. 02 32 08 04 04 – Fax 02 32 08 05 00 – courrier@sde76.fr

Le placement classique pour les documents informatifs et administratifs et les documents de communication.

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal

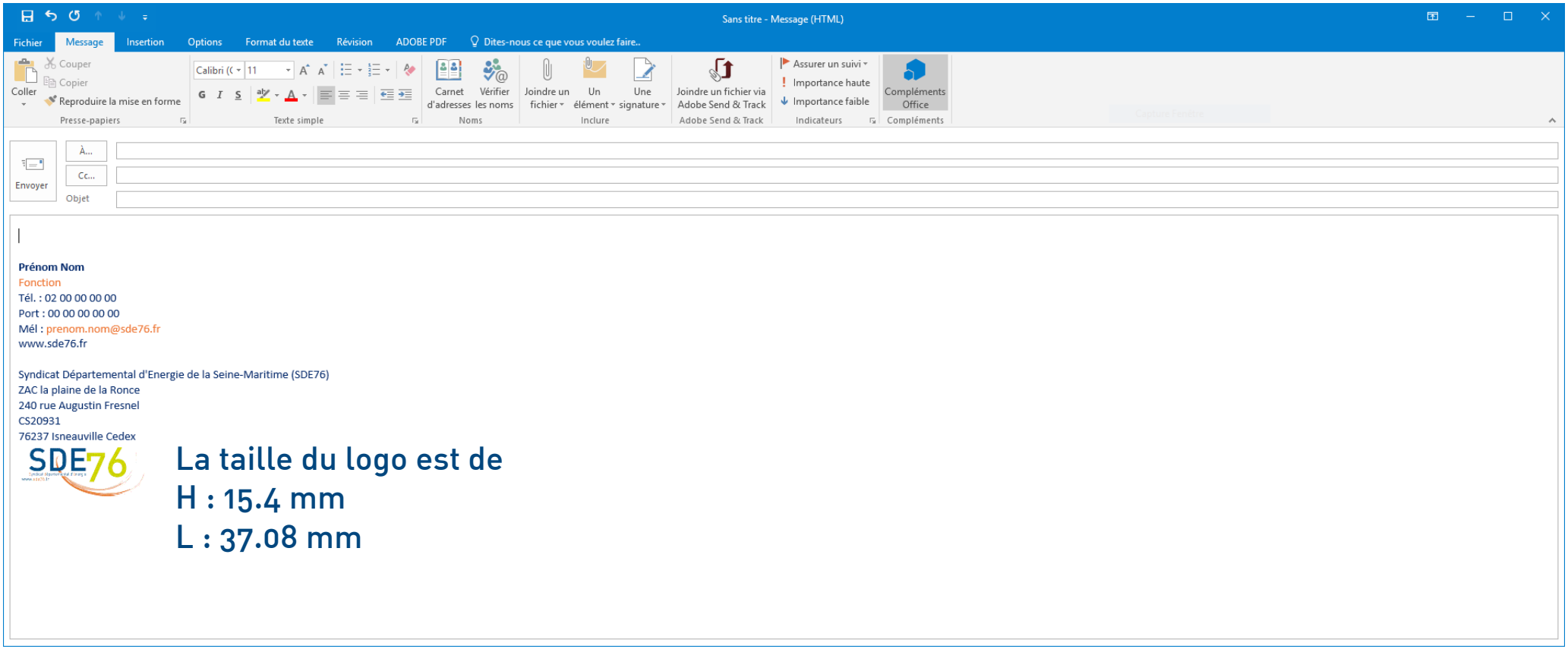

Le placement dans la signature des mails.
Merci de respecter la police, la taille du corps de texte, la taille du logo et les couleurs
(voir code couleurs RVB chapitre 2 p10 à 12) illustrés dans cet exemple.

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal - PowerPoint

Texte : Times New Roman

Sous-titre : Times New Roman

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal - PowerPoint

Sommaire : Times New Roman

- **Texte**
-
- **Police : Times New Roman**
-
-
-
-
-
-
-
-

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal - PowerPoint

Titre : Times New Roman

- Times New Roman

3

Le Placement du logo

Le SDE76 est l'annonceur principal - PowerPoint

Le SDE76 vous remercie de votre attention

Le Placement du logo

Le SDE76 est partenaire de l'information

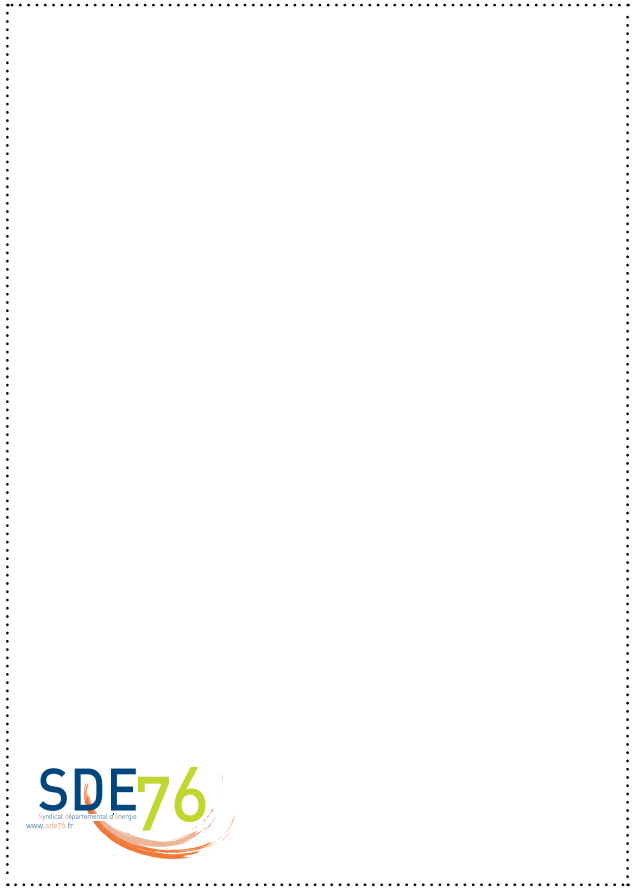

Le placement du logo lorsque le SDE76 est partenaire de l'information se positionne parmi les autres partenaires, tout en respectant sa zone de protection (voir chapitre 1 page 5)

Les partenaires institutionnels du SDE76 : Pour une meilleure utilisation de notre logo, veuillez contacter le service communication du SDE76 afin que celui-ci vous fournisse le logo en qualité optimale.

Chapitre 4

Les Typographies

- Les typographies principales

Les Typographies

Les typographies principales

Times New Roman

Italic
Bold
Bold Italic

DIN Alternate

Light
Medium
Regular Italic

Pour assurer la cohésion graphique de tous les documents administratifs du SDE76, la présence de **"Times New Roman"** est obligatoire en taille 11. En ce qui concerne les documents de communication (communiqués de presse, guide des aides, etc.) la présence de **"DIN Alternate"** est obligatoire. L'utilisation de **"Times New Roman"** est libre de droits.

! L'utilisation de la typographie **"DIN Alternate"** est soumise à licence. Si le prestataire ne possède pas la licence d'utilisation de cette police, il devra nécessairement s'en acquitter.

Les Typographies

Les typographies principales

Calibri

Light
Light Italic
Italic
Bold
Bold Italic

La police utilisée pour l'envoi de mail est "Calibri" taille 11, sa présence est obligatoire.
L'utilisation de "Calibri" est libre de droits.

Chapitre 5

L’ Iconographie

- Les banque d’images
- Les pictogrammes

L'Iconographie

Les banque d'images

Toutes les photographies seront issues de la base de données interne du SDE76. En cas d'utilisation d'iconographies ou de photographies issues de banques d'images, celles-ci devront être cohérentes avec le SDE76 et ses missions. Il faudra également que ces iconographies/photographies soient libres de droits et d'utilisation et la source devra être indiquée sur les documents illustrés.

L'Iconographie

Les pictogrammes

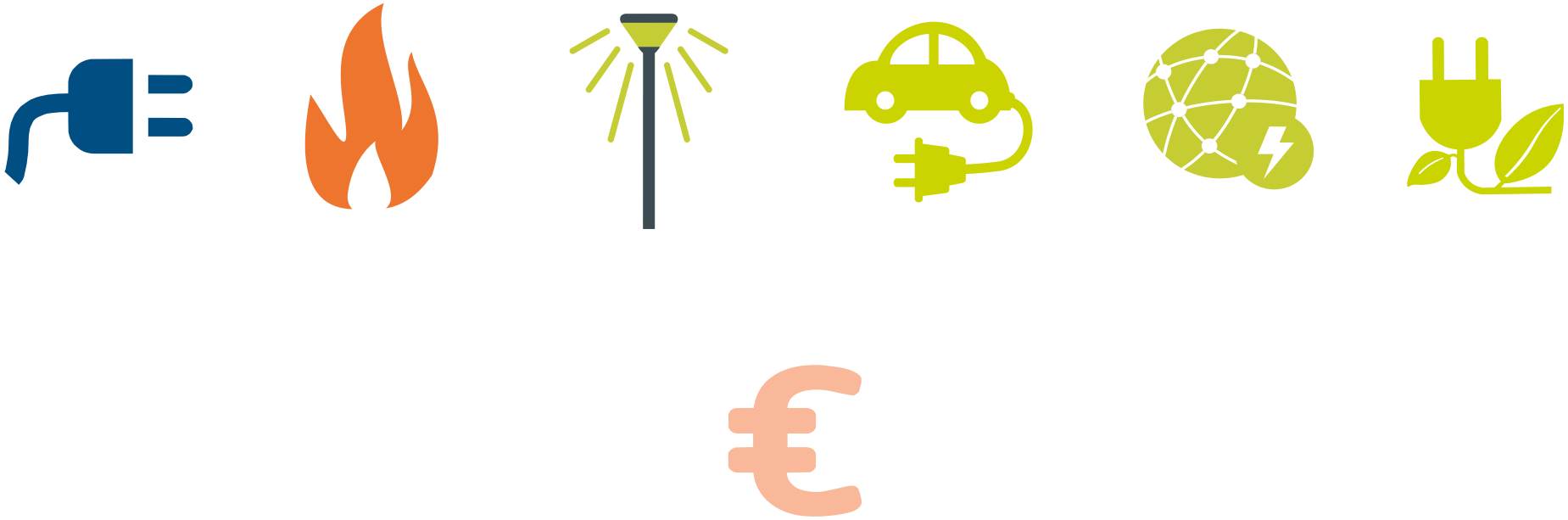

Tous les pictogrammes et illustrations présents sur les documents de communication du SDE76 sont dessinés par le service communication. Leur utilisation est limitée aux documents de communication (revue de presse, guide des aides, communiqués de presse, etc.)

Chapitre 6

Les Objets Promotionnels & Institutionnels

- Les stylos
- Les clés USB
- Les porte-clés
- Les batteries de recharges nomades

Les Objets Promotionnels & Institutionnels

Les stylos

La version monochrome bleue du logo SDE76 est utilisée ici.

Les Objets Promotionnels & Institutionnels

Les clés USB

La version monochrome bleue du logo SDE76 est utilisée ici.

Les Objets Promotionnels & Institutionnels

Les porte-clés

Les Objets Promotionnels & Institutionnels

Les batteries de recharges nomades

Chapitre 7
L'habillage des véhicules

- L'habillage classique

L'habillage des Véhicules

L'habillage classique

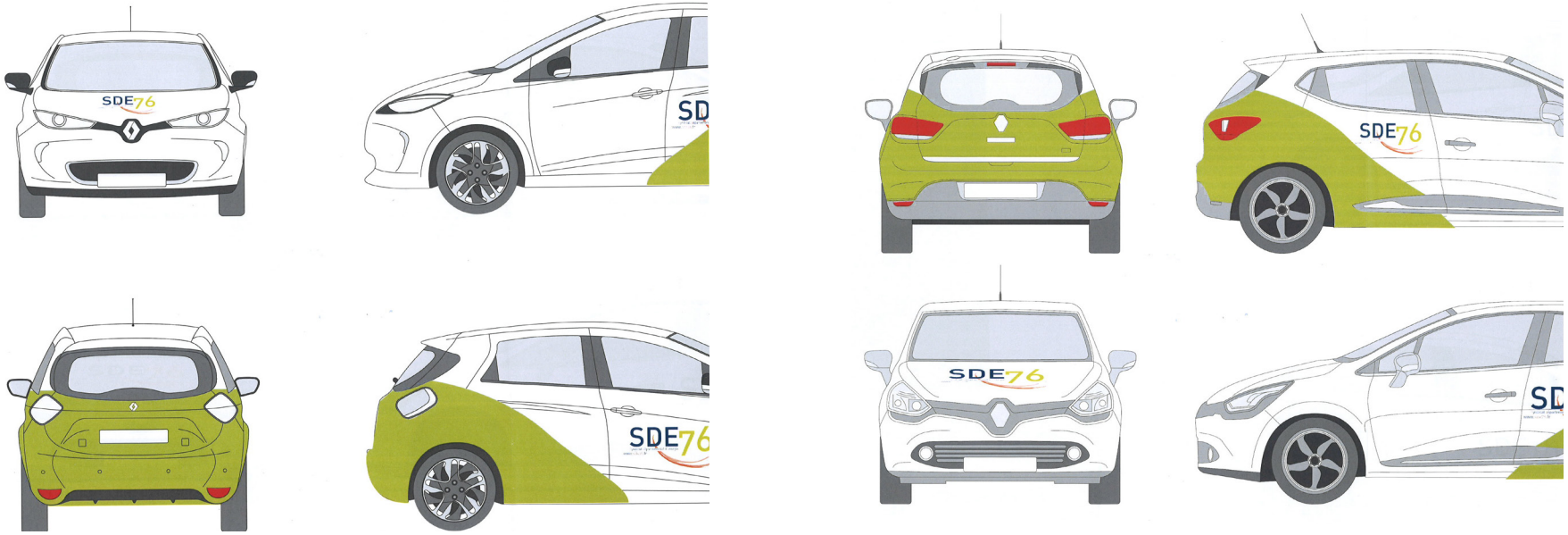

Nos véhicules sont habillés de la couleur verte et de notre logo afin de permettre de nous identifier.
Certains de nos véhicules ne sont pas floqués mais le seront lors de notre prochain marché.

SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

Contact :
Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime
SDE76
ZAC la plaine de la Ronce
240 rue Augustin Fresnel
CS 20931
76237 Isneauville Cedex

02 32 08 04 04
www.sde76.fr